



École Ahuntsic

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Ahuntsic 21 mai 2025 – 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Ahuntsic, tenue le 21 mai 2025 à 18h30 à l'Annexe, 9900 rue D'Auteuil, à Montréal.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

El Mustafa Jaouhar - parent
Francis Allard - parent
Marie-Claude Lamarche - parent
Étienne Lamontagne - parent
Marie-Christine Champagne - parent
Hinda Seridi – Enseignante
Nerlande Millien – SDG

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Stéphane Rochefort – directeur
Martine Filteau - Directrice adjointe

PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :

Marie-Josée Lessard – OPP
Nathalie Goulet – Conseillère de la Ville Ahuntsic / Ahuntsic-Cartierville

MEMBRE ABSENT :

Thu-Nhon Luu – parent
Sami Tannoury – parent
Stéphanie Dubuc - Fondation

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Jaouhar ouvre l'assemblée à 18 :30. Le quorum est atteint.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Champagne que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-21/05/2025)

3. Visite de Madame Goulet

La conseillère nous présente le projet de sécurisation des abords de l'école :

- Saillies rue d'Auteuil
- Amélioration de la signalisation aux abords des passages piétonniers entre Grande-Allée et d'Auteuil

Questions du CÉ :

- Monsieur Lamontagne demande pour des mesures d'apaisement face au stationnement sur d'Auteuil
 - Madame Goulet prend le point et nous reviendra
- Madame Millien demande que le code des toilettes du parc Auteuil pour utilisation lors des sorties.
 - Madame Goulet prend le point et nous reviendra
- Madame Champagne demande quelles sont les plans pour faciliter les traverses à vélo de Henri-Bourrassa ex. : sur St-Laurent

- Madame Goulet répond que sur St-Laurent ce n'est pas possible
- Elle prend note et suggère que s'il y a la demande d'une traverse sur d'Auteuil l'arrondissement pourra le considérer.
- Monsieur Rochefort suggère qu'il est important de tenir en compte les places de stationnements limitées pour le personnel.
- Madame Goulet prend note des enjeux de traverse nord-sud en vélo
- Madame Millien demande s'il serait possible d'ajouter une traverse de sauvé face d'Auteuil
 - Madame Goulet que ce n'est pas possible à cause de la voie d'autobus
- Monsieur Jaouhar demande que les indications de vitesses sur les grandes avenues soient améliorées
 - Madame Goulet va faire le suivi pour un affichage dynamique et d'ici là, si un afficheur de vitesse peut être ajouté
- Madame Millien demande pourquoi la rue d'Auteuil est régulièrement déneigée en dernier entraînant des risques de déplacement dans la rue
 - Madame Goulet prend note et suggère de faire le 311 et si ça ne fonctionne pas contacter notre conseiller(re) municipale. Elle prend en note aussi par rapport aux tas de neige près des écoles qui peuvent inciter les enfants à y grimper/tomber et glisser dans la rue.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (18/02/25)

IL EST PROPOSÉ par Madame Millien que le procès-verbal de la séance du 18 février 2025 soit approuvé sans modifications.

- Pour information, Madame Hamel est Madame Sarah Hamel
- Monsieur Jaouhar rappelle qu'il n'était pas absent mais bien en retard.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-21/05/2025)

4.1. Suivi au procès-verbal

...

4.2. Suivi Mesure 15024 – Aide aux parents

La directrice de St-André s'est désistée faute de temps. Monsieur Rochefort suggère que les CÉ se coordonnent ensemble pour l'an prochain. Il confirme que l'argent ne sera pas perdu.

Monsieur Allard demande si on ne pourrait pas utiliser les fonds en avance pour l'an prochain mais Monsieur Rochefort confirme que ça ne se ferait pas facilement.

Monsieur Rochefort suggère de réserver Madame Hamel dès maintenant et lors du premier CÉ.

IL EST PROPOSÉ par Madame Lamarche que Monsieur Allard et Monsieur Lamontagne forme le comité en charge de faire le suivi à la rentrée. Ce dernier sera formalisé à la rentrée.

5. PAROLE AU PUBLIC

NA

6. Approbation des fournitures scolaires 2025-2026

Voir Annexe pour référence

Monsieur Rochefort présente les faits saillants :

- La fourniture des classes combinées 203 /303 et des classes de 541 et de 601 sera confirmée au CÉ suivant l'embauche de la ressource enseignante.
- L'équipe école a rappelé que le CÉ pourrait faire part de sa préférence de demander aux parents de se procurer eux même les fournitures scolaires si c'était le cas. Cependant, l'équipe école confirme que malgré la tâche additionnelle que ça représente pour eux, elle préfère s'en charger afin de garantir l'uniformité et la disponibilité en temps opportun. Le CÉ a confirmé ne pas vouloir changer le mode opératoire actuel.

Approbation des listes de fournitures scolaires et du matériel didactique pour lequel une contribution financière des parents est exigée - **Année scolaire 2025-2026**

CONSIDÉRANT les dispositions légales applicables qui encadrent les contributions financières pouvant être exigées des parents en vertu de la Loi sur l'instruction publique et du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit approuver les contributions financières proposées par la direction de l'école dans la mesure prévue à la Loi;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit aussi approuver la liste, proposée par la direction de l'école, du matériel d'usage personnel des élèves (fournitures scolaires);

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer le centre de services scolaire des contributions financières ainsi approuvées;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire doit veiller à ce que ses écoles et ses centres de formation professionnelle respectent les conditions applicables aux contributions financières exigées et s'abstiennent, en toute circonstance, d'exiger le paiement de frais contraires à la Loi;

Il est donc **RÉSOLU** :

1. **D'APPROUVER**, pour l'**année scolaire 2025-2026**, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquels une contribution financière des parents sera exigée telles que présentées par la direction d'établissement;
2. De **MANDATER** la direction de l'école afin de transmettre ces documents au Bureau du secrétariat général.

IL EST PROPOSÉ par Madame Champagne que les fournitures scolaires soient approuvées avec amendements pour les classes combinées et pour les classes de 5^e et de 6^e par courriel en avance du prochain CÉ. Voir courriel en annexe.

Approuvée à l'unanimité (03-CE-21/05/2025)

7. Rapport annuel du conseil d'établissement

Monsieur Rochefort nous a fourni celui de l'an dernier comme référence et nous propose les changements éventuels séances tenante. Le CÉ propose d'ajouter :

- Les mesures d'apaisement de l'arrondissement autour des écoles
- La démocratie étudiante
- Suivi des travaux du pavillon principal
- Ajouter un point sur les projets éducatifs

Le rapport de cette année sera présenté au prochain CÉ

8. Sorties éducatives (approbation)

La sortie des finissants enthousiasme les membres du CÉ et la question du financement a été soulevé, ainsi que l'aide du service de garde.

- Camps petit bonheur
- Sortie de fin d'année Voile en voile et Musée des illusions – 10\$/ élève pour couvrir les frais
- Spectacle à l'école (19/06) à Julie Payette
- À l'abordage pirate ou corsaire
- Musée pac 403 503
- Biodôme/planétarium
- Musée scientifique au centre des sciences
- 06/06 Bois de Boulogne tous les 1,2,3 de Julie Payette

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique prévoit, à son article 87, que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un

changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

CONSIDÉRANT les activités éducatives proposées par la direction et dont les détails sont joints à l'Annexe ****.

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste des activités éducatives mentionnées à l'Annexe *****.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lamontagne que les sorties éducatives soient approuvées.

Approuvée à l'unanimité (04-CE-21/05/2025)

9. Points d'information/rapports

9.1. Direction

9.1.1. Des nouvelles des nôtres

- Beaucoup de mouvement :
 - Madame Sysamouth arrêt de travail remplacé
 - Congé de maternité Madame Sabrina
 - Madame Jasmine absente jusqu'au 2 juin
 - Monsieur Didier sera en arrêt d'ici peu

9.1.2. Projet éducatif

- L'évaluation est en cours et sera présentée au prochain CÉ
-

9.1.3. Calendrier scolaire 2025-2026

Le calendrier a été présenté

9.1.4. Organisation scolaire 2025-2026

Aucuns changements

9.1.5. Mise à jour du budget

Monsieur Rochefort a partagé les faits saillants du budget. On peut s'attendre à de légères déviations qui ne semblent pas préoccupantes a priori

9.2. Personnel enseignant

NA

9.3. Service de garde

Deux éducatrices sont en congés maladies.

Madame Millien nous présente le calendrier des activités 2025-2026 du SDG pour approbation (voir en annexe)

IL EST PROPOSÉ par Madame Lamarche que les activités du SDG soit approuvées sans modifications

Approuvée à l'unanimité (05-CE-21/05/2025)

IL EST PROPOSÉ par Madame Lamarche que les 3 jours (22, 25 et 26) de pédago de la rentrée soient libérés pour la préparation de la rentrée par le personnel

Approuvée à la majorité (06-CE-21/05/2025)

9.4. Parents

9.4.1. Agenda / Code de vie

Monsieur Jaouhar demande à la direction comment sera appliqué l'interdiction d'utilisation des téléphones cellulaires. Monsieur Rochefort répond que les détails sont toujours à venir du ministère entre autres.

Monsieur Jaouhar demande à la direction s'il y aura à nouveau un concours de dessin pour l'agenda. Monsieur Rochefort confirme que ce n'est pas possible pour la prochaine année scolaire. Pour l'année suivante, ce doit être proposé avant la fin de l'année.

9.5. OPP

- Collation spéciale 23 mai
- Championnat de flag football 30 mai
- La kermesse 18 juin

L'OPP et le CÉ seraient intéressés à être partie prenante advenant une révision des critères de financement de la Fondation si elle a lieu, notamment le critère du plus grand nombre versus des besoins plus spécifiques.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lamontagne que ce point soit abordé avec un représentant de la Fondation au prochain CÉ.

9.6. Fondation

Le comité aimerait qu'une mise à jour du budget soit présentée au prochain CÉ

9.7. Comité central de parents

NA

10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Madame Lamarche de lever l'assemblée. La séance prend fin à 21 :30

Présidence

Direction d'établissement